

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/10/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin spécialisé en psychiatrie
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CODE POSTE : 9449 PROGRAMME R.H : 97001 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE - Centre de prévention et de soin des addictions (CPSA)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent prend en charge des patients du centre de prévention et de soin des addictions (CPSA) dans les structures de la Direction de la santé et dans certains établissements scolaires et participe à toutes les actions en rapport avec les missions du service.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du CPSA
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements occasionnels dans les archipels
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge médico-psychologique des patients tabagiques, alcooliques, toxicomanes ou présentant tout autre problème d'addiction et particulièrement ceux présentant une co-morbidité psychiatrique ; - Travailler en collaboration avec les psychologues cliniciens du CPSA ; - Participer aux actions de prévention dans le domaine des addictions menées par le CPSA ; - Participer dans la mesure de ses compétences aux formations de relais de terrain (personnel médical, paramédical, social ou associatif, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux tâches administratives.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Psychiatrie

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Sens des responsabilités, rigueur et dynamisme ; - Capacité d'écoute et de communication ; - Capacité à s'investir dans un travail d'équipe pluridisciplinaire ; - Capacité d'adaptation à la diversité du public pris en charge dans le service ; - Aptitude pédagogique. 		X	X
			X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Dans le domaine des addictions, de la toxicomanie et du relationnel médecin-malade en souffrance psychologique.
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :